

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Frédéric ROUSSE à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

2017-03-05C Budget primitif-Budget Eau

Rapporteur : Thierry MARCJAN

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 9 mars 2017,
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M49 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2017 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du vice-président chargé de l'eau, **une somme de 490 000 € est à inscrire au chapitre 12.**

↳ vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure en eau potable et notamment les différents marchés de travaux (ERE) ou de prestations de services (maintenance électromécanique, télégestion, informatique, etc.), les analyses d'eau réglementaires, les études pour préserver la qualité de l'eau (PPP, AAC, RSQE notamment), les achats d'eau auprès d'autres collectivités, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment) et la redevance prélèvement collectée par l'agence de l'eau, **une somme de 1 090 500 € est à inscrire au chapitre 11.**

↳ vu la redevance pollution à verser à l'agence de l'eau, **une somme de 300 000 € est à inscrire au chapitre 14.**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 105 000 € est à inscrire au chapitre 66.**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 479 000 € est à inscrire au chapitre 42.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés les cinq dernières années et nos différents projets, le prix inchangé de l'eau au 1er janvier 2016, le montant de la redevance pollution fixé par l'Agence de l'eau, la prévision de prestations de travaux neufs (branchements d'abonnés), **une somme de 2 375 000 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ vu les subventions attribuées par l'Agence de l'eau concernant la révision des périmètres de protection des captages d'eau potable, la mise en place d'actions sur les aires d'alimentation de captages et la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité des eaux, **une somme de 88 000 € est à inscrire au chapitre 74.**

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2015 (191 117,52 €) et vu le programme des travaux envisagé et présenté aux commissions eau – assainissement d'avril 2015 et novembre 2016, il est prévu notamment de réaliser :

- la réhabilitation lourde des châteaux d'eau de Lepuix-Neuf et Chavannes les Grands
- la mise en place d'un filtre à charbon actif au niveau du réservoir de Grandvillars ainsi qu'une réhabilitation de la station de pompage,
- la sécurisation de l'alimentation en eau de l'unité de distribution de Delle par la mise en place d'une seconde liaison entre les puits F1 et F2, le réservoir de Delle et le renforcement de la liaison entre Faverois et Joncherey,
- la mise en place d'une canalisation d'export entre Delle et Fêche l'Eglise et ainsi amorcer l'autosuffisance en eau de l'UDI de Beaucourt,

- la mise en place d'un groupe électrogène de secours au niveau du puits F1 et de la sécurisation passive des sites de production,

- le renouvellement et le renforcement de canalisations sur différents tronçons (notamment sur Lepuix-Neuf, Montbouton, Delle, Beaucourt et Grandvillars) **des sommes respectivement de 3 502 000 € et 726 000 € sont à inscrire aux chapitres 21 et 23.**

↳ vu le nouvel emprunt projeté et les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 158 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

↳ vu les résultats du compte administratif, aucune somme n'est à prévoir **au chapitre 10.**

↳ vu la dotation aux amortissements, **une somme de 479 000 € est à inscrire au chapitre 40.**

↳ vu l'emprunt envisagé pour réaliser le programme 2017, **une somme de 1 600 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

Ainsi, le budget 2017 s'équilibre en dépenses et recettes dans les 2 sections (chiffres arrondis) :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	2 923 878 €	2 923 878 €	0 €
Investissement	4 404 407 €	4 404 407 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

Image synthétique du BP 2017 par section et chapitres		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 11	Charges à caractères générales dont	1 190 500 €
604	Études, prestations de services	30 000 €
605	Achat d'eau	240 000 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	80 000 €
6152	Entretien, réparation biens immo.	420 000 €
6156	Maintenance	50 000 €
617	Études et recherche	140 000 €
6371	Redevance prélèvement Agence	60 000 €
Chap. 12	Charges de personnel	490 000 €
Chap. 14	Reversement Agence redevance pollution	300 000 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	18 761 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	263 617 €
Chap. 042	Amortissements	479 000 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	40 000 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	105 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	17 000 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	20 000 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 923 878 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2016)	424 878 €
Chap. 042	Amortissements de subventions	16 000 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 375 000 €
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 000 000 €
701241	Redevance pollution	300 000 €
704	Travaux (branchements neufs)	75 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	88 000 €
Chap. 75	Autres produits	20 000 €
Chap. 76	Produits financiers	0 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	0 €
Total des recettes de fonctionnement		2 923 878 €

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté	0 €
Chap. 020	Dépenses imprévues	1 090 €
Chap. 040	Amortissements de subventions	16 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	0 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	158 000 €
Chap. 20	Études	0 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) dont	3 501 767 €
Restes à réaliser 2016		184 567 €
Chap. 23	Immobilisation en cours (travaux) dont	726 550 €
Restes à réaliser 2016		6 550 €
Chap. 27	Dépôts et caution	1 000 €
Total des dépenses d'investissement		4 404 407 €
En recettes		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté	1 861 590 €
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	263 617 €
Chap. 040	Amortissements	479 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	200 €
Chap. 10	Dotations et réserves (1068)	0 €
Chap. 13	Subventions	0 €
Chap. 16	Emprunts	1 600 000 €
Chap. 23	Avances et acomptes	200 000 €
Total des recettes d'investissement		4 404 407 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

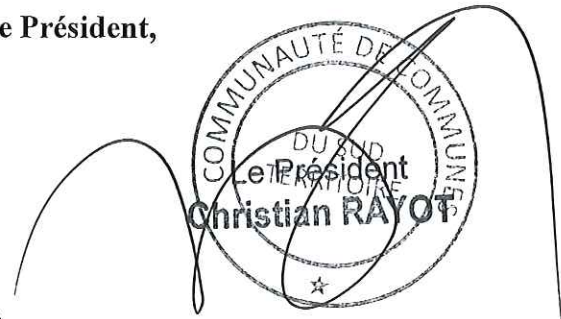
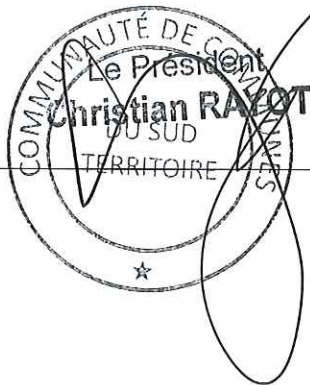
- **d'adopter le budget primitif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2017 tel que présenté.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 11 MAI 2017

Le Président,

Le Président,



Envoyé en préfecture le 11/05/2017

Reçu en préfecture le 11/05/2017

Article le

BP 2017

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - SERVICE DES EAUX (60300)

ID : 090-249000241-20170413-2017_03_05C2-BF

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Présenté par le Président,
A Delle-Cedex, le 13/04/2017
Le Président,



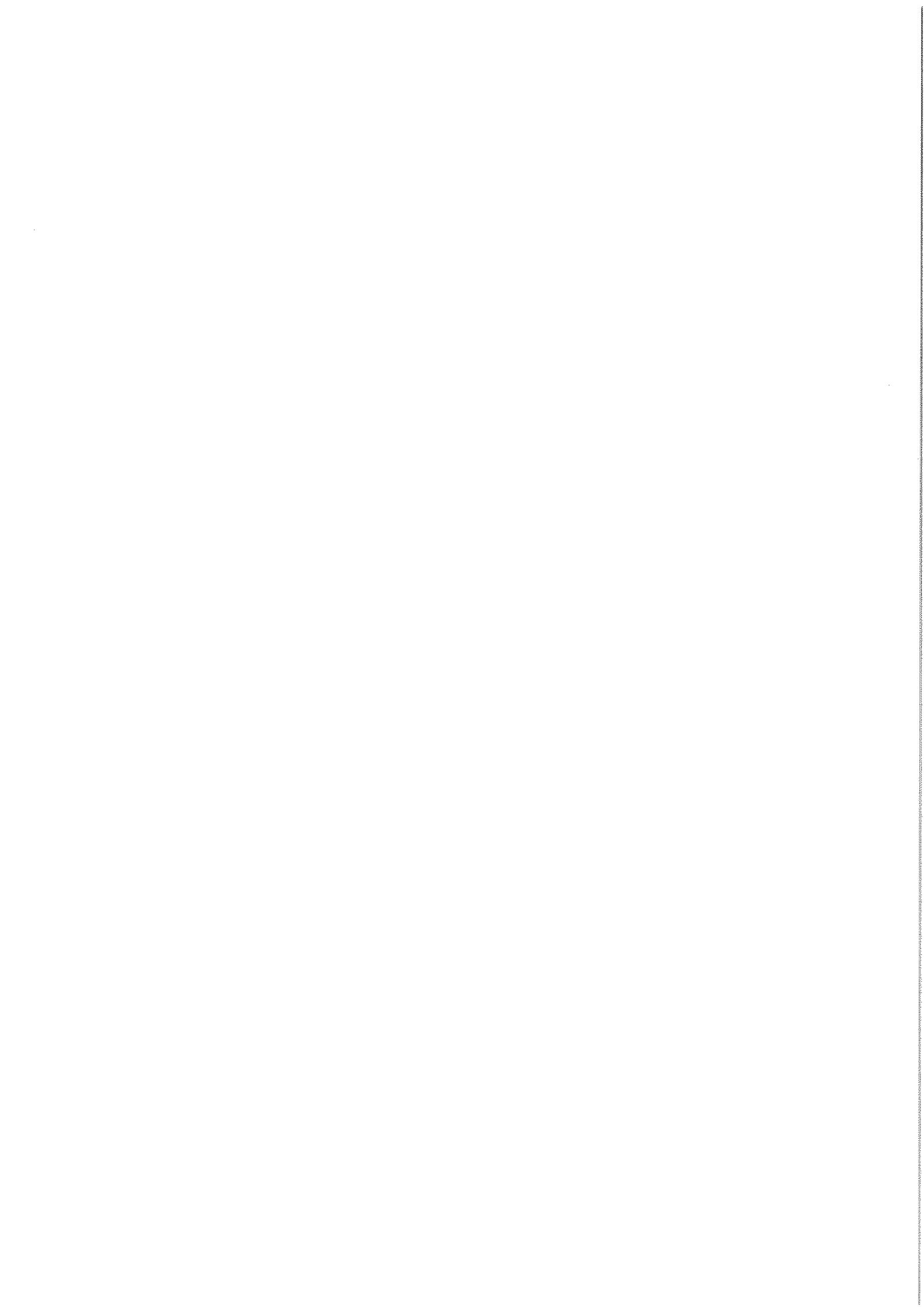
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,
A Delle-Cedex, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 33
Nombre de suffrages exprimés : 41
VOTES : Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0



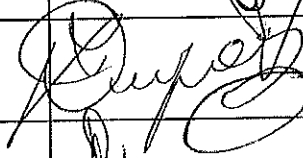


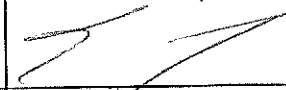

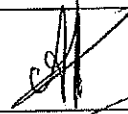

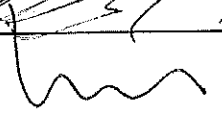

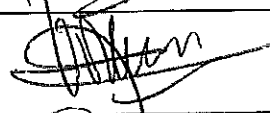
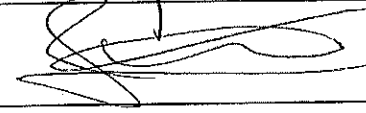
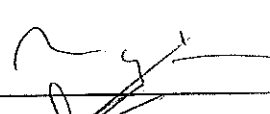

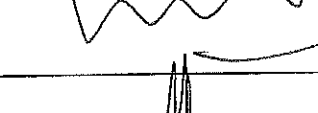

Date de convocation : 06/04/2017

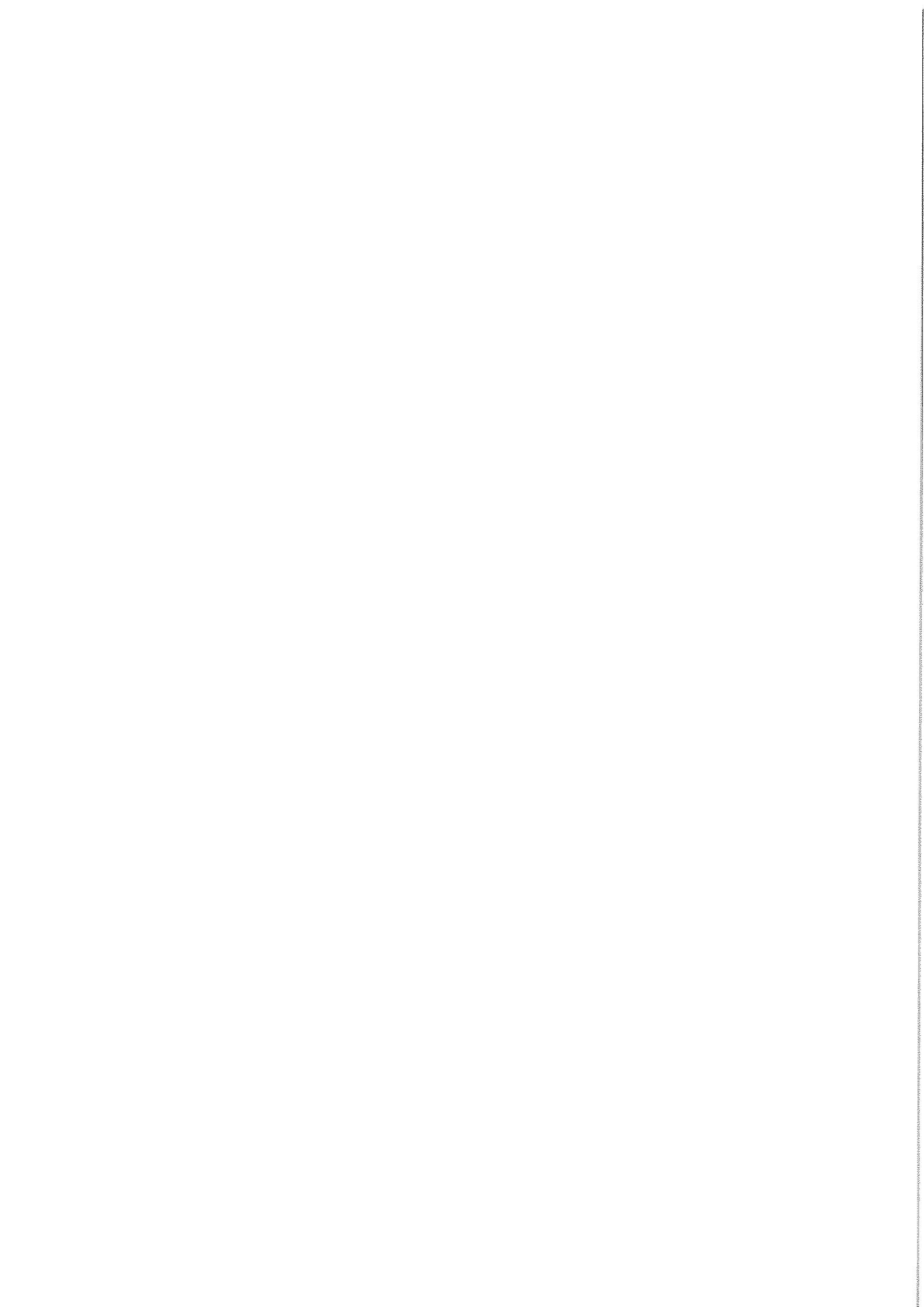
Jacques ALEXANDRE	
Emmanuelle MARLIN	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRICK	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Monique DINET	
Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	



Envoyé en préfecture le 11/05/2017

Reçu en préfecture le 11/05/2017

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - SERVICE DES EAUX (60300)

BP 2017


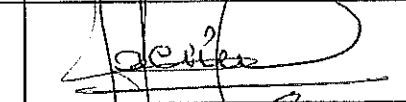
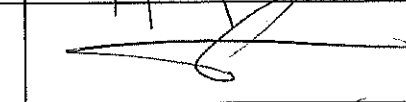
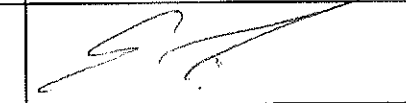


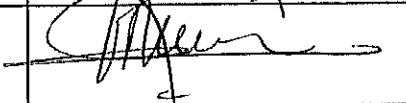
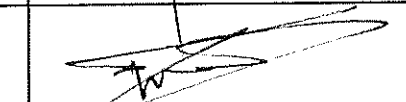
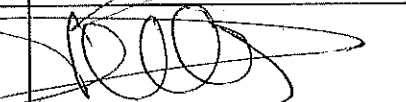
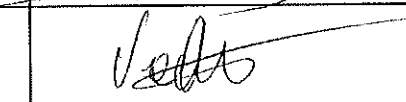
ID : 000 240000244 20170413 2017_05_05C2-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Delle, Celex, le

